

- 3 décembre 1987 Le haut-commissaire de l'Inde au Canada est convoqué à la demande du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui lui fait part de la protestation du Canada concernant le mauvais traitement réservé à M. Balkar Singh.
- 4 décembre 1987 Le MIAE réitère la promesse d'une enquête.
- 11 décembre 1987 Le cas est soulevé à nouveau à l'occasion d'une réunion avec le MIAE.
- 7 janvier 1988 Le haut-commissaire reçoit une demande de Balkar Singh pour que soit effectuée une autre visite consulaire.
- 8 janvier 1988 Le haut-commissaire demande officiellement un deuxième accès consulaire.
- 18 janvier 1988 Le MIAE demande des renseignements supplémentaires, que fournit le haut-commissariat.
- 27 janvier 1988 Le haut-commissariat envoie une deuxième demande d'accès consulaire.
- 28 janvier 1988 Le cas est discuté encore une fois avec le MIAE.
- 8 février 1988 Le MIAE informe les officiels canadiens que la question de l'accès consulaire est à l'étude dans les différents ministères intéressés.
- 18 février 1988 Le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures soulève la question auprès du secrétaire indien aux Affaires étrangères à l'occasion d'une réunion à New Delhi.
- 1<sup>er</sup> mars 1988 Le MIAE affirme à l'occasion d'une réunion que l'enquête a été effectuée, mais qu'aucun renseignement ne peut être fourni parce que l'affaire est devant les tribunaux.
- Les officiels canadiens présentent une note diplomatique au MIAE pour demander encore une fois l'accès consulaire.